

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE DE SAINTE MARIE DU MONT

DU 14 décembre 2017

-----

**PRESENTS** : Mme LECONTE Charline - MARTIN Antoinette – OSMONT Madeleine – MERIEL Marie-Paule – BLAIZOT Mireille - Père Marie-Bernard SEIGNEUR – MM. LESIEUR Franck - CHEVALLIER Gonzague – de VALLAVIEILLE Charles – -BACHELEY Alcide – -

**ABSENTS** : Mme GOURNAY Yvette - MILET Catherine – M. LESSELINE Jean-Philippe - DUPONT Henri.

**ASSISTAIT EGALEMENT A CETTE REUNION** : Mme FERREY Catherine au titre de la Chorale de la Galie

## **Concert de Noël de la Galie le 17 décembre à 15 h à l'Eglise**

Ventes de boissons et gâteaux à l'entracte.

- Vin chaud, thé, café chocolat 1 € le verre
- part de gâteau 1€
- crêpes 50 cts

Photos Sylvain Fournier

## **Les adhésions et comptes**

Les mails et courriers ont été envoyés à ceux qui n'avaient pas repris leur adhésion en 2017, Soit une cinquantaine de personnes. Pour l'instant nous avons eu que 5 retours. On devrait être proche des 200 adhérents pour 2017.

Les comptes sont à environs 13 000 €.

Le conseil décide de remettre à la mairie un chèque de 11 000 € comme l'année dernière. La liste des donateurs sera transmise à la mairie pour qu'elle puisse délivrer les reçus fiscaux. Antoinette contactera Monsieur Leblond de la direction des finances publiques pour voir si il est possible de faire le virement à la mairie que début janvier tout en délivrant un reçu fiscal aux donateurs pour l'année 2017.

**La remise officielle du chèque avec la Presse se fera le 6 janvier à 11h30.** Antoinette invitera la presse. Ce sera l'occasion d'annoncer l'assemblée Générale et les activités. Tous les membres du conseil d'administration de l'association sont invités ainsi que les membres du conseil municipal.

## **Assemblée Générale le lundi 5 février à 20h30 à la petite salle du pôle de vie**

La question du Quorum : Les statuts prévoient que pour délibérer, il doit y avoir au moins 40% des membres de présents où qui ont transmis leur pouvoir. Vu que beaucoup d'adhérents ne peuvent se déplacer (distances, disponibilité,...) il sera difficile d'avoir 40 % des membres présents ou avec un

pouvoir. Dans ce cas l'assemblée doit être convoquée de nouveau à 15 jours au moins d'intervalle. Pour simplifier notre organisation, nous proposons de modifier les statuts. Pour cela il faut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Nous en profiterons pour revisiter les statuts pour voir si il n'y a pas d'autres modifications à apporter.

Dans le courrier d'invitation, indiquer que si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée se déroulera à nouveau à partir de 9h et sera suivie de l'assemblée générale ordinaire.

Sera joint à l'invitation, le reçu fiscal, les vœux et la délégation de pouvoir. Pour ceux qui ont fait un gros chèque un mots complémentaire sera fait par Gonzague. Les bonnes volonté seront les bienvenues pour aider Antoinette à la mise sous plis.

Les personnes non adhérentes ne seront pas invitées, car au moment des élections, il est toujours délicat de ne pas remettre de bulletin de vote à ceux qui ne sont pas membre. Antoinette identifiera parmi ceux qui rendent régulièrement des services si ils sont aussi adhérent. Si ils ne sont pas adhérent on les remerciera personnellement de leur aide. Il s'agit entre autre de Maurice Desmares, Louis et Lucien Angers, Lily, Suzanne Robinne, Jeanne Marais, Marie-Antoinette Leprevost, Marie Thérèse Brothlande.

Suite à l'assemblée générale extra ordinaire, nous ouvriront l'assemblée générale ordinaire pour faire le bilan de l'année avec un Vidéo projecteur, des photos ou vidéos des activités puis les prévisions 2018.

2 administrateurs quittent le conseil : Georges SELNET et Thomas LAGOUE. Catherine Ferey est sollicitée pour entrée au Conseil d'administration de l'association.

## **LES ACTIVITES**

### **Loto**

Les renseignements ont été pris par Madeleine auprès de Bernadette Sado qui prend 250 € pour l'organisation. Il faut ajouter les lots. Compter 2000 €. La date disponible est le dimanche 23 septembre. Le conseil est OK pour que Madeleine réserve cette date auprès de Madame Sado.

On pourra prévoir en même temps une tombola et des ventes de gâteaux et boissons.

### **Scénettes**

L'association Châteaux et Manoir en scènes est ok pour rejouer à Sainte Marie du Mont. Charles voit avec Mr ORIO si c'est possible de refaire cet événement et à quelle date.

### **Meuges**

Charles voit avec Franck pour la composition à partir de la photo de l'Eglise et passer la commande pour 2 x 36

### **Apéro concert à Utah-beach .**

Le samedi 2 juin

**Apéro concert autour de la place de l'église,** comme l'an dernier, avec les Associations des écoles et du foot. Le vendredi 29 juin.

### **Marins du Cotentin**

Mireille s'est renseignée. On choisi la formule 700 € + 50 € de déplacements à négocier.  
Le tarif habituel de 8 ou 10 € l'entrée. Gonzague appelle Monsieur Lefèvre et propose la date du 4 mars.

### **Fondation du Patrimoine**

Le Président de la Fondation du Patrimoine souhaiterait que notre Association adhère à la Fondation (ça pourrait inciter des personnes qui paient de l'ISF à nous verser un don). La rencontre prévue avec Monsieur Husson est le jeudi 28 décembre à 10h30 à la mairie. Les membres du conseil sont tous invités pour évaluer les avantages et les inconvénients d'adhérer.

### **Urne dans l'Eglise**

Gonzague voit avec Hélène Noël et la mairie ce qu'il est possible de faire et si Hélène est d'accord pour relever régulièrement l'urne. Il faudra ajouter un présentoir et une affiche.

Marie-Paule est chargée de s'assurer qu'il y ait toujours des bulletins d'adhésion dans l'Eglise.

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 15 JANVIER 2018 A LA MAIRIE DE  
SAINTE MARIE DU MONT**